

raison principale du groupement des artisans en collèges, la situation avait bien changé dans le cours du iv<sup>e</sup> siècle. La raison d'État, dictée par la volonté du prince, s'imposait et dominait la volonté et l'intérêt des particuliers. Le collège était devenu une geôle ; l'artisan, dès que son industrie se rattachait à un intérêt public, y était condamné aux travaux forcés. Au lieu d'être une personne se mouvant et se groupant librement dans les cadres d'une organisation sociale qui la protégeait, l'individu n'était plus qu'une pièce d'un grand échafaudage verrouillé qui ne pouvait pas se déplacer ou qu'il fallait immédiatement remplacer de crainte que l'ensemble du système ne se faussât et que le tout ne s'écroulât.

E. LEVASSEUR.

Professeur d'Histoire économique au Collège de France,  
Membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

---

## Les transformations du pouvoir <sup>(1)</sup>.

Puisqu'il y a une science qui étudie, à un point de vue général, les lois en vertu desquelles la richesse se produit, se reproduit, se transforme, se répartit, se dépense, s'oppose à elle-même par la concurrence ou s'adapte à elle-même par l'association, on ne voit pas pourquoi il n'y aurait pas une science qui, à un point de vue non moins général, étudierait la genèse et la conservation du pouvoir politique, ses transformations, sa répartition, son exercice, ses oppositions et ses harmonisations. Ce n'est pas à dire que la science du Pouvoir doit se modeler sur celle de la Richesse : je critiquerai ailleurs les divisions de l'Économie politique et montrerai l'utilité de leur substituer un autre classement des matières qui lui appartiennent. Mais laissons pour le moment cette question, après tout secondaire, et jetons-nous librement dans notre sujet.

### I

Une même population se décompose en groupes de bien inégale

---

(1) Premières pages d'un livre qui va paraître sous le même titre à la librairie F. Alcan.

étendue; groupes linguistiques, formés d'individus qui parlent la même langue; groupes religieux, formés d'individus qui professent la même religion; groupes économiques, formés d'individus qui produisent ou consomment les articles d'une même industrie et en font échange; groupes politiques, formés d'individus qui sont soumis au même pouvoir gouvernemental; enfin groupes *sociaux*, expression plus compréhensive par laquelle on peut entendre la communauté d'un même type de civilisation, qui suppose un ensemble de similitudes économiques, juridiques, morales, religieuses, scientifiques, politiques, combinées avec des caractères physiologiques communs et un air de famille national. Comme on le voit, la vie politique n'est qu'un des aspects de la vie sociale, à laquelle cependant on l'oppose souvent, et non sans raison, en prêtant un sens plus restreint à cette dernière expression.

Demandons-nous d'abord : qu'est-ce que la vie politique d'un pays? — Il n'est pas une forme de l'activité sociale, qui, par quelque côté, à quelque moment, c'est-à-dire lorsqu'elle est *entravée* dans son cours, ou, au contraire, lorsqu'elle est *surexcitée*, ne devienne *politique*. Quand elle est entravée, cela signifie que, à propos de ce genre d'action sociale, se livrent ou se sont livrés d'innombrables duels logiques (1), perplexités inquiétantes, dans le cerveau des individus. « La langue tchèque doit prévaloir sur la langue allemande — la langue allemande doit prévaloir sur la langue tchèque ». Cette affirmation et cette négation affrontées se heurtent à chaque instant dans l'esprit des habitants de la Bohême, chaque fois qu'ils hésitent à parler dans l'une plutôt que dans l'autre de ces deux langues. Et quand deux d'entre eux ont mis fin à cette hésitation, l'un en optant pour le tchèque, l'autre pour l'allemand, ce sont alors leurs deux cerveaux qui se heurtent, sinon les deux thèses dans chacun de leurs cerveaux. Alors d'individuelle l'opposition est devenue vraiment sociale. Voilà pourquoi il y a une *question des langues* en Autriche-Hongrie, et aussi bien en Alsace Lorraine, en Belgique, en Suisse. Pour la même raison il y a une *question des religions* un peu partout, ou une question de la religion et de la libre-pensée; une *question du travail*, sous forme de concurrence aiguë, de grèves importantes, etc. Les plus modestes questions de droit prennent un caractère politique des plus marqués, comme on le voit

---

(1) Voir l'explication de cette expression dans nos *Lois de l'imitation* au chapitre sur les *lois logiques* de l'imitation.

bien par les incidents de l'affaire Dreyfus, quand le public se divise à leur égard en partis contradictoires. Il n'est pas jusqu'aux questions littéraires qui n'aient parfois de la sorte divisé le pays : querelle des anciens et des modernes sous l'ancien régime, querelle des classiques et des romantiques sous la Restauration.

Quand une forme de l'activité sociale, à l'inverse, est surexcitée, cela signifie qu'au lieu d'opposition il y a eu adaptation, union logique féconde, à la suite d'une entreprise, d'une initiative, d'une idée nouvelle qui s'est propagée. Si le génie inventif se tourne vers l'art, il surgit des créations nouvelles et harmonieuses du beau, d'où résulte une effervescence artistique, à laquelle le gouvernement ne saurait demeurer indifférent : par exemple, dans l'Italie de la Renaissance. Si des découvertes d'érudit ont exhumé le Droit romain, en harmonie merveilleuse avec des besoins nouveaux, une effervescence juridique s'ensuit, à Bologne et ailleurs. Si les inventions d'un âge tel que le nôtre, sont surtout de nature industrielle, une effervescence de vie économique se produit, qui est la grande préoccupation des hommes d'État.

Cela veut dire que la politique est l'ensemble des activités quelconques d'une société en tant qu'elles collaborent ou s'efforcent de collaborer en dépit de leurs mutuelles entraves. Par suite, tout ce qui tend à fortifier ou à affaiblir cette collaboration, tout ce qui révèle qu'elle se fortifie ou s'affaiblit, a une importance politique ; et l'État, détenteur du pouvoir, a pour tâche de diriger ou de rétablir cette convergence de toutes les forces nationales vers un même idéal, de noter ses progrès ou ses reculs.

Comparée à l'activité économique, scientifique, esthétique, religieuse, l'activité politique est d'une grande simplicité relative, soit comme buts, soit comme procédés. Elle suppose toujours la division d'une société en partis ou en nations, en partis qui apportent des réponses différentes aux problèmes posés par les duels logiques, en nations qui ont des prétentions diamétralement contraires. Et il s'agit toujours d'établir ou de consolider en politique intérieure la prépondérance d'un parti sur d'autres, en politique extérieure celle d'une nation sur d'autres ; c'est-à-dire, d'imposer de nouvelles lois (1) ou de nouveaux traités

---

(1) Si, aux époques barbares ou demi-civilisées, les rois n'ont pas pour fonction principale, comme à présent nos ministres, d'élaborer de nouvelles lois, s'ils reconnaissent ou ont l'air de reconnaître l'autorité d'une coutume réputée souveraine et invariable, c'est qu'en réalité elle ne les gêne guère d'habitude. Ou bien, si elle les contrarie, ils la violent. L'essentiel alors est

de paix. Les lois, à vrai dire, sont aussi des traités de paix auxquels le parti vaincu est forcé de se soumettre jusqu'au jour de sa revanche. Tel est le but constant ; et, si les moyens employés pour l'atteindre sont variés, ils le sont beaucoup moins que les procédés industriels pour réaliser les fins multiples des besoins de l'individu, ou les procédés artistiques pour répondre à la diversité infinie des goûts individuels.

Si l'on descend au détail, empressons-nous d'ajouter que la vie politique ne laisse pas d'être passablement complexe, soit au point de vue intérieur, soit au point de vue extérieur. Qu'on songe, d'une part, aux intrigues de chaque commune, de chaque canton, durant l'agitation électorale, à la hausse et à la baisse alternatives des influences, aux achats de journaux : d'autre part, aux levées, au recrutement, aux exercices des troupes, au service d'espionnage, à la diplomatie.

La vie politique s'appuie nécessairement sur la vie économique d'un pays, et, en général, sur toute sa vie sociale. Mais, d'autre part, la vie économique fermente, en grande partie, sous l'action du levain politique. Il n'est pas de temps, il n'est pas de pays où les travailleurs en s'enrichissant, et aussi bien les apôtres en convertissant, les poètes en s'illustrant, n'aient cherché à acquérir, après la richesse et moyennant la richesse, le pouvoir, — après et moyennant le prestige ou la gloire, le pouvoir. L'activité économique, — ou même religieuse, scientifique, esthétique, — est donc toujours politique par un grand côté. Par suite, elle est toujours aussi, sciemment ou à son insu, législative, car elle tend à créer ou à grossir des intérêts qui, parvenus à un certain degré de développement, susciteront des droits nouveaux pour les consacrer ou les contenir (1).

---

de posséder la terre ; l'expropriation violente et l'implantation de nouveaux propriétaires, vassaux fidèles du roi, sont les véritables procédés pour établir la prépondérance d'un nouveau *parti* ou mieux d'une nouvelle classe.

(1) Les sociétés humaines se distinguent des sociétés animales, entre autres différences, par le développement proportionnel du côté politique de leur activité. Presque toute la vie des sociétés animales (du moins telle qu'elle nous apparaît, car je ne laisse pas d'y soupçonner autre chose) est économique ; toute la conduite de leurs membres est dirigée vers la production industrielle du miel, par exemple, ou la construction de digues, ou la chasse d'une proie. Il y a là souvent une grande activité collective, convergent vers un but, mais vers un but propre à satisfaire directement les

Mais cela veut-il dire que toute politique soit essentiellement égoïste, comme d'après certains économistes, toute activité économique le serait par nature? Non; pour les mêmes raisons qui ont fait corriger l'erreur de ces savants, on doit dire ici que, soit en politique intérieure, soit en politique extérieure même, il s'est toujours mêlé à la poursuite du triomphe d'un parti ou d'une nation autre chose que le désir de triompher, à savoir le désir de réaliser un programme de réorganisation sociale qui, conçu par les chefs d'un parti, est sa vraie raison d'être, ou un programme de réorganisation internationale dans lequel l'idée d'un bien public commun aux vaincus et aux vainqueurs, d'une commune civilisation à sauvegarder, à développer par des voies différentes dans un groupe fraternel de peuples, se fait jour lentement mais avec une clarté déjà perceptible aux yeux les plus attardés. Les nations tendent à devenir elles-mêmes de grands partis ayant chacun son programme de réforme idéale du bonheur humain. C'est ainsi que de tout temps, quelque paillette d'or moral s'est mêlée à l'airain de la politique; et peut-être dans l'avenir y aura-t-il plus d'or que de bronze.

---

besoins organiques des sociétaires. Jamais il n'y a de volonté collective poursuivant une fin librement choisie, et qui ne tend qu'indirectement à la satisfaction des besoins primitifs. Parfois, il est vrai, on voit des moyens collectifs employés pour obtenir la domination de la tribu sur une autre tribu; on voit même des batailles rangées entre tribus animales, des guerres entre fourmis et entre essaims d'abeilles. Mais ce sont là des faits exceptionnels, car, en général, la lutte pour la vie s'y opère par l'action des forces extérieures, suivant qu'elles favorisent la propagation des uns ou empêchent celle des autres, beaucoup plus que par les conflits belliqueux. D'ailleurs, rien qui ressemble à nos luttes civiles, à nos guerres civiles entre partis différents: cette vie proprement politique de nos sociétés fait défaut aux sociétés animales. Qu'on relise, à ce point de vue, les *Sociétés animales* d'Espinas.

On peut dire que, par deux caractères de plus en plus accusés, les Sociétés humaines se séparent peu à peu de leurs sœurs inférieures: par le développement du côté *intellectuel* d'abord, des *croyances collectives*, et en second lieu par le développement du côté *volontaire*, des *desseins collectifs*.

La *religion et la science et la politique*, donc, caractérisent, par l'éminence de leur rôle, nos sociétés humaines.

On peut trouver dans les sociétés animales l'équivalent de toutes nos industries (tissage, bâtisse, cuisine, extraction de substances chimiques...) on n'y trouvera rien d'analogue à nos constitutions politiques, à notre diplomatie, à notre tactique militaire.

Sans être optimiste, on peut voir la justification de cette espérance dans la causalité réciproque qui existe entre la sympathie et l'imitation, le développement de la première stimulant la seconde, dont le progrès l'aiguillonne à son tour. A force de s'assimiler imitativement, ce qui est fatal, les hommes ne peuvent s'empêcher de sympathiser de plus en plus, et parvenus à un certain niveau de civilisation, malgré un air de scepticisme égoïste qu'ils affectent, ils s'aiment plus qu'ils ne croient.

## II

De ce qui a été dit plus haut, il résulte que le pouvoir politique est dans une nation ce que la volonté consciente et personnelle est dans une âme. Sans attacher beaucoup d'importance à cette comparaison, il me sera permis de m'y arrêter un peu. Qu'est-ce qui devient conscient et volontaire dans la vie cérébrale? N'importe quoi, fonctions des sens inférieurs ou supérieurs, fonctions de la circulation, de la respiration, de la digestion, quand l'exercice en est entravé ou en est surexcité. Alors les régions nerveuses afférentes à ces fonctions ont leur retentissement dans le moi. Ma conscience et ma volonté, pourrais-je dire, sont tour à tour visuelles, auditives, olfactives, tactiles, imaginatives, intellectuelles; elles sont tour à tour pectorales ou stomacales, brachiales ou crurales, etc.

Une perception, une volition, ont ainsi une double origine. Une perception a lieu, soit quand un point très brillant fascine l'attention spontanée et se subordonne aussitôt tous les autres éléments sensitifs, soit quand, au contraire, dans la pénombre, on saisit avec une attention efforcée divers signes coexistants et qu'on tâche de concilier leurs significations contradictoires. Une volition a lieu, soit quand un désir très vif surgit et prend aussitôt la tête de toutes les tendances, hiérarchisées et disciplinées par lui, qui se partagent l'esprit au même moment, soit quand des tendances contraires qui se disputent obligent le moi à intervenir et à rétablir entre elles la hiérarchie rompue.

De là, deux manières de penser et de vouloir, comme deux manières de gouverner. Vouloir, c'est tantôt *s'obéir à soi-même*, quand on ne fait qu'apposer, en quelque sorte, la formule exécutoire au bas de son désir le plus puissant; tantôt *se commander à soi-même* quand on départage les désirs en conflit. Penser, c'est tantôt être crédule à soi-même, quand on se borne à dogmatiser les illusions de ses sens, les suggestions de sa fantaisie dominante; tantôt *s'enseigner-soi-même*, quand

on met un terme au désaccord apparent de ses sens ou de ses représentations et de ses souvenirs. De même, gouverner (dans le sens *temporel* d'abord), c'est tantôt formuler en décrets, passivement, toutes les injonctions du parti régnant, tantôt s'interposer entre les partis et diriger celui qu'on préfère dans une voie plus ou moins opposée à ses velléités. Gouverner (dans le sens *spirituel*) c'est tantôt comme tant de fondateurs de religions inférieures l'ont fait, consacrer en dogmes toutes les folies de l'esprit public, tantôt, comme l'on fait les fondateurs des religions supérieures et les grands philosophes, lui imposer des vérités qui lui déplaisent.

Les vrais rapports entre la vie sociale en général et l'activité politique en particulier nous sont indiqués par là. La vie sociale consiste en courants multiples d'exemples qui se croisent, interfèrent, s'anastomosent. La vie politique consiste à diriger ces courants, soit en les contenant, soit en les activant, dans le sens de leur plus grande convergence et de leur moindre divergence. Semblables sont les rapports entre la vie cérébrale et l'activité personnelle : la première consiste en souvenirs et en habitudes, qui sont des répétitions de soi-même ; et l'activité personnelle consiste à faire s'harmoniser ces courants cérébraux d'images pareilles, d'impulsions pareilles, qui se répètent incessamment.

Avec une grande raison, le moi se distingue de ses habitudes et de ses souvenirs, de même que l'État se distingue de la société proprement dite. Mais il n'en est pas moins vrai que tout ce qui est simplement social a commencé par être politique, comme tout ce qui est purement psychologique, habitudes et souvenirs latents, a commencé par être conscient et personnel. On n'en doutera pas si l'on se rend compte que tout ce qui est indiscuté aujourd'hui a été discuté au début, que tout ce qui est vulgarisé en actes et idées innombrables a commencé par être une innovation combattue et que, dans presque tous ces combats, l'État a dû intervenir, — soit l'État-famille, soit l'État-tribu, soit l'État-cité, soit l'État-nation. Tout ce qui est maintenant le plus étranger au pouvoir a commencé par lui être inhérent. — Par exemple : je parle français, moi fils du Midi ; mais, il y a quatre siècles encore, ma région offrait à l'homme d'État une question des langues, très brûlante et très ardue. Je suis né catholique, mais, il y a trois siècles, c'était, dans ma province, une question terrible que celle des religions. Je pense à ma guise et je fais imprimer sur tous sujets sans permission, mais il n'y a pas si longtemps qu'en France on ne se bat plus dans les rues pour la liberté de penser et la liberté de la presse.

Enfin, je professe, à l'occasion, dans une école libre, et c'est une grosse question, à peine résolue, que la question de la liberté de l'enseignement. En somme, ma vie privée se compose d'une suite de solutions successivement apportées à une série de problèmes politiques. et chacun de nous peut en dire autant. La vie sociale est l'alluvion lentement déposée par le courant de la vie politique.

Ainsi, en un sens très large, tout ce qui est le plus exempt de caractère politique à présent, en fait d'actes individuels, écrire, voyager en voiture, acheter n'importe quoi, etc., a eu jadis son heure d'importance politique aussi bien qu'une déclaration de guerre, ou une entreprise coloniale, ou le dépôt d'un projet de loi. Pourquoi cependant ces derniers actes sont-ils proprement appelés politiques et ne peuvent-ils émaner que du pouvoir politique? Parce que, seuls, ils visent directement cette convergence des forces nationales, qui n'est poursuivie que d'une manière très indirecte, quand elle l'est, par les découvertes scientifiques ou les inventions industrielles; et parce que autre chose est la *mutuelle assistance* à laquelle servent les initiatives privées dont il s'agit, autre chose la *collaboration* à un but commun où tendent les initiatives gouvernementales. J'ajoute que les inventions et les découvertes ordinaires servent à mettre fin au duel logique individuel, au conflit d'idée à idée, de désir à désir, dans un même cerveau (1); tandis que les initiatives gouvernementales, inventions d'autre sorte, inspirations du général sur le champ de bataille, de l'homme d'État dans son cabinet, ont pour effet essentiel, quand elles atteignent leur fin véritable, de terminer un duel logique collectif, un conflit de deux partis ou de deux nations, une opposition de cerveau à cerveau. Ce duel individuel et ce duel collectif ne sauraient, évidemment, se confondre, puisque le second n'est possible qu'après que le premier a pris fin. Quand les individus n'hésitent plus, qu'ils ont fait leur choix, c'est alors qu'ils peuvent s'opposer et que l'hésitation sociale commence.

Les actes du gouvernement, comme les innovations quelconques,

---

(1) Par exemple, certaine découverte de Fresnel a mis fin aux doutes des savants hésitant encore entre l'hypothèse de l'émission et celle de l'ondulation, en optique; l'invention des chemins de fer, en abaissant le prix des voyages, a mis fin à l'hésitation de beaucoup de gens dont le désir de voyager était paralysé par le goût de l'économie. L'invention des moulins à eau avait eu pour effet de faire cesser le combat entre le désir de manger de bon pain et la crainte de la fatigue musculaire exigée par la meule antique, etc.



tendent à se transformer en habitudes et en souvenirs sous la forme *administrative*. Le gouvernement, en effet, est à l'administration ce que la volonté est à l'habitude, ce que la perception est au souvenir.

On pourrait, sans grand effort d'esprit, pousser bien plus loin cette analogie entre la psychologie et la science sociale à ce point de vue. La politique a ses maladies comme la volonté : aboulie et anarchie, — *hyperboulie* et autocratie, etc. Mais laissons ces images. Notons seulement que pour le pouvoir, comme pour la volonté, il y a lieu de distinguer la force d'initiative et la force de résistance, souvent en raison inverse l'une de l'autre. Telle volonté est très forte pour résister aux passions internes, qui est impuissante à les diriger hardiment vers un but. Tel gouvernement est très fort pour comprimer les émeutes, qui est très timide, très poltron en politique extérieure. Le pouvoir d'inhibition politique et le pouvoir d'entreprise politique font deux. Notons aussi que l'Etat, dans certains pays, comme la France, est d'autant plus entreprenant que l'individu l'est moins, et que l'un de ces caractères explique l'autre. Dans d'autres pays, c'est l'inverse.

Je suis assez frappé d'une certaine ressemblance que je crois remarquer entre le rang qu'occupe en psychologie la question si débattue du libre arbitre, et la place faite par les théoriciens de la politique à la question non moins discutée de la souveraineté. Il semble à beaucoup de psychologues qu'on ne puisse concevoir la volonté autrement que comme libre, et que nier sa liberté ce soit au fond la nier elle-même. Et la plupart des publicistes estiment que le pouvoir politique doit être souverain à moins de cesser d'être lui-même. Le libre arbitre, c'est (ou ce serait) la souveraineté du moi ; la souveraineté, telle que certains métaphysiciens de la politique l'entendent, ce serait le libre arbitre de l'Etat. Incidemment nous voyons par là ce que gagne en clarté une notion en passant de la sphère psychologique à la sphère sociale. Car, autant l'idée du libre arbitre est obscure et insondable, autant l'idée de la souveraineté est claire. Dans les limites de son domaine propre, tout pouvoir est souverain, il n'y a pas de doute à cela. Il n'y a de pouvoir qu'à cette condition. Seulement, nous voyons aussi que le progrès a consisté, non à développer, mais à réfréner ce libre arbitre gouvernemental en divisant, précisant et harmonisant les pouvoirs.

Par suite de la chute incessante de la volonté dans l'habitude et du gouvernement dans la coutume, le pouvoir, comme la volonté, doit, à partir d'un certain point d'apogée, aller s'affaiblissant, devenu moins utile. L'évolution psychologique exige que la volonté en se ré-

pétant, devienne habitude, de même que l'évolution politique montre que le pouvoir personnel, à force de s'exercer, s'épuise, se délègue à des chefs d'administration, ce qui lui donne l'apparence d'un pouvoir impersonnel, illusion des démocraties. Tout gouvernement nouveau qui se fonde ou se refond commence par être dû à l'exercice d'un pouvoir personnel très fort, celui d'Auguste, de Charlemagne, de Henri IV, de Louis XIV, de Charles-Quint, de Mahomet. Mais, inévitablement, après les grands sultans, viennent les grands-vizirs; après Charlemagne, Louis le Débonnaire et de nouveaux maires du palais; après Auguste qui s'occupait de tout, ses successeurs qui ne s'occupaient que de leurs plaisirs; après Charles-Quint et Philippe II, qui administraient eux-mêmes en détail tout leur vaste empire, Philippe III et autres qui ont été conduits par leurs ministres; après Henri IV, Louis XIII conduit par Richelieu; après Louis XIV, Louis XV.

Mais peut-il y avoir des sociétés sans gouvernement et sans administration à la fois, sans organisation politique? Spencer l'affirme; et ce serait là pour lui l'idéal futur. Pour nous de même, car cela supposerait que la convergence et l'unanimité de toutes les forces, de toutes les pensées s'opéreraient d'elles-mêmes. Mais, si la chose est possible dans une toute petite société, elle ne l'est pas, elle le devient de moins en moins à mesure que le monde social grandit. Même dans une société minuscule, combien la réalisation de cet idéal est ardue! On comprend que, dans une paix profonde, des familles laborieuses de bons sauvages échangent, sans collaborer à rien de commun, les fruits de leur industrie séparée. Seulement, on ne va jamais très loin, sans nulle *collaboration* civile ou militaire, dans cette voie de *mutuelle assistance*. Puis, là où le pouvoir politique paraît manquer, en réalité il existe, mais dispersé, dans chaque famille ou dans chaque clan régi par son chef, chef élu ou héréditaire, sans lequel la production agricole ou pastorale ne pourrait s'effectuer.

On voit l'erreur des anciens économistes qui voulaient réduire à néant le rôle de l'Etat; elle est analogue à celle des psychologues qui regardent la science et la volonté comme un *épiphénomène*, simple traduction de l'inconscient et de l'involontaire.

D'après Spencer, le véritable gouvernement, c'est l'opinion commune. Si l'on entend mal cette formule, d'ailleurs banale, on peut en déduire qu'un gouvernement ne saurait jamais être légitime; qu'il ne saurait jamais contribuer à faire naître l'opinion et le sentiment commun puisqu'il est censé en naître; qu'il ne saurait jamais les

diriger, avoir aucune initiative propre. Cependant il est indubitable que son vrai rôle est d'être initiateur et directeur. — La formule spencérienne n'est exacte qu'au sens négatif. Un gouvernement ne peut longtemps gouverner contre l'opinion; on ne navigue pas contre le vent. Mais comment l'opinion commune est-elle devenue commune? Ce n'est pas spontanément, vu la diversité des gens et la complexité des questions. Il y a eu suggestion par des inspireurs qui, à toutes les époques, font l'opinion en l'exprimant; et il y a eu imposition par des despotes militaires ou civils qui, en faisant violence à l'opinion, l'ont entraînée. Rectifions donc: le gouvernement véritable, c'est l'opinion du groupe des meneurs ou du groupe des terroristes militaires ou civils.

Ce groupe varie d'après les temps et lieux: prophètes et sorciers, chefs de clans, *patres familias* et tribuns, prédicateurs, suzerains féodaux, journalistes. A travers toutes les variétés, on voit se dessiner une espèce de loi générale: c'est que l'écart va grandissant entre le nombre des meneurs et le nombre des menés. Avec 20 orateurs ou chefs de *gentes* dans la main, on gouvernait dans l'antiquité une ville de 2,000 citoyens, par exemple: rapport de 1 à 100. A présent, avec 20 journalistes dévoués ou achetés, on gouverne dans certains cas 40 millions d'hommes: rapport de 1 à 200,000. De même, l'écart va grandissant entre le nombre des défenseurs armés du pouvoir (gendarmes ou soldats, licteurs, prétoriens) et la masse des citoyens contenus ou dominés par eux. C'est que les moyens mécaniques (parole, écriture, imprimerie, ou bien pique, arc, arquebuse, fusil à aiguille) destinés à porter loin et fort l'action suggestive du meneur ou l'action impérative de l'homme armé, n'ont cessé de progresser. Par la simple éloquence, on hypnotisait cent ou mille auditeurs; par le livre manuscrit, déjà beaucoup plus de lecteurs; par la presse, on fascine à des distances inouïes des masses humaines incalculables.

Le Pouvoir n'est, en somme, que le privilège de se faire obéir; et l'Autorité publique est, comme la Richesse, quelque chose de très multiforme. Elle est la grande direction générale des courants d'exemples dans les lits multiples de la croyance et du désir, la grande voirie de ces voies navigables. — Mais il y a à distinguer l'Autorité indéterminée, imprécise, exercée par tous les directeurs extra-officiels de l'esprit public, du cœur public, — poètes, artistes, littérateurs, orateurs, journalistes, apôtres, hommes illustres de tout genre — et l'Autorité déterminée, précise, des chefs d'Etat. L'une ou l'autre, parfois l'une et l'autre, sont exercées par les *supériorités sociales* qui existent tou-

jours à un moment donné : les corps aristocratiques hier, aujourd'hui les capitales, modèlent à leur image leurs admirateurs dociles. Les ancêtres, quand ils sont l'objet d'une vénération coutumière, ou bien les étrangers célèbres, quand l'exotisme est en vogue, sont vraiment des « autorités sociales » dans un sens plus compréhensif que celui de Le Play. La plus grande des autorités sociales dans la France de notre siècle a été Paris.

Or, chacune des formes et des catégories de l'autorité indéfinie, extra-officielle, cherche et parvient à son tour, un jour ou l'autre, à prendre rang parmi les formes de l'Autorité officielle. Chacun de ces grands prestiges sociaux, antiquité vénérée, caste respectée, capitale admirée, illustration étrangère, engendre des gouvernements qui lui correspondent et qui diffèrent profondément. Il y a des gouvernements ancestraux, nobiliaires, et des gouvernements urbains; des gouvernements nationaux et des gouvernements en quelque sorte exotiques. Les pouvoirs d'un gouvernement provisoire, émané du prestige de Paris, n'ont presque rien de comparable au pouvoir d'un Louis XIV, appuyé sur le prestige d'une dynastie à demi-divinisée.

Cette nature officielle de l'Autorité, qu'est-ce qui la caractérise ? C'est non seulement sa précision, mais la brusquerie de son action, la soudaineté relative du rayonnement imitatif dont elle est le foyer. L'imitation *rayonnée* par une autorité extra-officielle se répand peu à peu de proche en proche : l'imitation imposée officiellement se répand tout d'un coup et presque partout à la fois. Presque, car il n'en est pas toujours ainsi : par exemple, on a eu beau décréter l'adoption des mêmes poids et mesures dans toute la France, l'assimilation à cet égard, comme à bien d'autres, n'a été que lente et graduelle. Ce qui veut dire que, pour être efficace, le pouvoir officiel doit agir dans le même sens que les pouvoirs non consacrés et jamais en sens contraire. Il excelle à précipiter l'action exemplaire de ceux-ci, non à la refouler.

— Que signifie la célèbre distinction du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel ? Elle répond à celle de la croyance et du désir. Ces deux pouvoirs sont intimement solidaires. Cependant il ne sont que rarement réunis d'une manière expresse. Mais leur séparation n'est jamais que relative, plus apparente que réelle, et accompagnée de grandes difficultés. Auguste Comte a pensé, il est vrai, après Joseph de Maistre, que le grand progrès du moyen âge sur l'antiquité avait été précisément cette séparation des deux pouvoirs. Mais, au fond, ce que veulent Comte et J. de Maistre, c'est la subordina-

tion du pouvoir temporel au pouvoir spirituel, avec cette seule différence que, d'après le fondateur du positivisme, le pouvoir spirituel de l'avenir, et déjà du présent, doit être celui des savants positivistes, des conciles scientifiques dont il serait le pape. En réalité, il n'est pas douteux que les idées, encore plus que les intérêts, conduisent le monde, et, en ce sens, les deux grands penseurs ont dit vrai.

Une distinction tout autre et non moins fondamentale est celle du pouvoir intérieur et du pouvoir extérieur. Ils sont d'autant plus dissemblables qu'on remonte plus près de l'origine des peuples, quand les rapports du roi ou du chef du clan avec ses sujets, avec ses hommes, sont empreints d'une autorité religieuse ou patriarcale qui lui donne un caractère intense et profond, tandis que ses rapports avec les autres petits Etats voisins sont ce qu'il y a de plus sauvage et de plus anarchique. Peu à peu, les contacts multipliés entre Etats et, dans chaque Etat, entre les citoyens qui le composent, tendent d'une part à dessiner, à préciser des garanties individuelles contre l'omnipotence de l'Etat, d'autre part, à étendre, à resserrer un réseau de droits et d'obligations réciproques d'Etat à Etat qui constitue le Droit international. Il n'en est pas moins vrai que la différence subsiste toujours très nette entre ces deux branches du Pouvoir. Par exemple, on voit facilement au cours du xvii<sup>e</sup> siècle que le pouvoir de Louis XIV s'étend sans cesse sur ses sujets et aussi sur les peuples voisins, mais pas de la même façon. Sur ses sujets, son autorité n'est pas faite de crainte surtout, mais de respect, de fierté nationale, d'admiration : il s'accroît de la terreur même que Louis impose à ses ennemis. A l'extérieur, le pouvoir de Louis, ou, en termes plus propres, sa *puissance* est la force même de ses armes et l'ombre portée de cette force. Comme *ombre*, elle est quelque chose de moins brutal déjà mais d'immoral aussi. C'est ce qu'on appelle l'*influence* « l'influence de la France en Syrie », « l'influence de l'Angleterre en Extrême-Orient », etc. Cette notion d'influence, qui complète celle de force militaire et en dérive, n'en dérive pas exclusivement. Il y entre de la sympathie, de l'admiration aussi, des souvenirs et des espérances mêlées, et non pas seulement de la crainte.

— Nous avons des inventaires de la Richesse publique, des Bourses qui nous donnent les variations numériques de ses sources diverses. Pouvons-nous espérer d'avoir un jour de bons inventaires du pouvoir politique, des Bourses politiques ? Ce serait fort difficile, mais fort désirable. Si l'on pouvait, par de sûres statistiques, mesurer approximativement la hausse ou la baisse des quantités de pouvoir incarnées

dans le cabinet anglais ou dans la reine d'Angleterre, dans les divers souverains ou ministres d'Europe, d'Amérique, d'Asie, rien ne serait plus précieux pour les diplomates. En apparence, ce serait aisé : en ce qui concerne le pouvoir intérieur, compter les électeurs du parti gouvernemental en comparaison avec ceux des oppositions, ne pas oublier non plus le nombre de gendarmes en ce qui concerne le pouvoir intérieur, compter les soldats et aussi les milliards dont peut disposer le crédit de l'Etat. Mais l'essentiel à savoir est moins ces dénombrements que la quantité d'obéissance et de courage contenue au cœur des soldats et le talent de leurs chefs, la quantité de confiance, de dévouement et de fidélité inhérente au cœur des électeurs et de toute la population. Et, si l'on essayait de mesurer cela d'après des indices plus ou moins trompeurs, on verrait la difficulté de comparer entre eux les résultats numériques obtenus. Car les pouvoirs comparés seraient hétérogènes. Quoi de moins semblable au pouvoir patriarcal de l'empereur de Chine que celui du président de la République des Etats-Unis ?

### III

Après avoir répondu plus ou moins sommairement, dans ce qui précède, à deux questions connexes : qu'est-ce que la vie politique ? qu'est-ce que le pouvoir ? il nous reste à dire un mot d'une troisième : Qu'est-ce que l'Etat ?

L'Etat, en un sens étroit, c'est le pouvoir gouvernemental personnifié dans son chef, roi absolu ou président du conseil. Mais, d'autre part, que pourrait le gouvernement sans l'administration ? L'Etat, dans une acception plus large du mot, est donc le groupe des gouvernants et des administrateurs de tout grade, des fonctionnaires, dépositaires d'habitudes et de traditions séculairement formées et accrues, instrument nécessaire du pouvoir et sa condition d'existence. Mais, en outre, si le public, qui est la matière pétrie incessamment par les fonctionnaires, ne se prêtait pas à leur action, s'il n'était pas façonné à l'obéissance par un ensemble de coutumes et de mœurs, traditionnelles aussi, dont il est imprégné, les diverses administrations ne seraient-elles pas frappées d'impuissance ? Il s'ensuit que, à voir profondément les choses, l'Etat c'est la nation tout entière. Mais la légitimité du premier sens indiqué n'en subsiste pas moins. Car, au regard du gouvernant qui commande, la nation tout entière qui lui obéit, y compris son personnel administratif, est un simple moyen

dont il se sert pour atteindre sa fin momentanée; et cette distinction de la fin et du moyen a sa raison d'être, quelle que soit la nécessaire liaison des deux.

L'armée, surtout l'armée en guerre, est une sorte de colonie d'une espèce à part, un bourgeon détaché de la nation dans lequel celle-ci condense tout ce qu'elle a de sève et de vie juvénile et par lequel elle agit au dehors comme par sa vivante image. Dans ce microcosme national, donc, se reproduit en relief saisissant la grande société qu'il représente sous sa forme la plus active, la plus politique, par conséquent. C'est là qu'il conviendra d'étudier les rapports de l'*individu* et de l'*État*. Or, l'*État*, dans l'armée, ce n'est rien de bien mystérieux, c'est tout simplement l'autorité du général en chef. Tout le reste, les deux ou trois cent mille ou les millions d'hommes qu'il met en mouvement à son gré, qu'il envoie à la mort certaine pour le succès d'un de ses plans, c'est l'*individu*.

Voyons donc ici ce que pèse le *droit individuel* contre le *droit social*, pour parler comme M. Henry Michel, qui a étudié à fond cette question dans son grand ouvrage sur l'*Idée de l'État* : voyons ce que pèse le droit de ces millions d'hommes à vivre, à être libres, à jouir de leurs libertés de pensée, de conscience, de presse, de réunion, d'association, condition supposée et *sine quâ non* de leur personnalité autonome, ce que pèse et vaut tout cela quand tout cela s'oppose au droit qui appartient au général en chef de faire servir toutes ces personnalités, toutes ces *fins en soi*, dirait Kant, comme de simples instruments passifs et sacrifiés de sa volonté propre. Ici le droit individuel, qui est précisément celui d'une collectivité, s'annule, s'évanouit devant le droit social, qui est remis aux mains d'un seul individu; car, remarquons-le, ce n'est point du tout le triomphe de la force sur la faiblesse. Au contraire; où est la force, si ce n'est du côté des millions d'hommes? où est la faiblesse, si ce n'est du côté du général? Toute la force de ce dernier lui vient de ce que les individus, propriétaires de droits qu'on nous dit sacrés et constitutifs de leur personne, cessent d'y croire et ne croient qu'au sien, hostile aux leurs, au moment de la bataille, et non seulement à ce moment, mais dans tout l'exercice de la vie militaire, en vue de la guerre éventuelle.

Mais ce qui est vrai de la guerre extérieure, où éclate avec tant d'évidence l'écrasante supériorité de l'État sur l'individu, l'est aussi, *au degré près*, de cette guerre intérieure, sourde et permanente, qui est la vie politique des partis, en temps dit de paix. Dans chaque parti le chef, le meneur, et, dans le parti au pouvoir, le président du

conseil des ministres, ou, si l'on veut, le groupe des ministres, voilà l'État. Car, remarquons-le, l'État n'est presque jamais unifié, il est presque toujours multiple, comme le *moi*, presque toujours en proie à des rébellions internes, à des dissidences qui tendent à fractionner la nation en deux ou plusieurs morceaux. — Or, dans les moments où la vie politique s'exalte, se soulève, aux dépens de la vie économique, intellectuelle et artistique, qui va se resserrant, les libertés de l'individu subissent des mutilations presque aussi fortes que sur les champs de bataille; on proclame l'état de siège, plus de journaux, plus de réunions, les cafés fermés, la parole étouffée, toute dissidence expulsée ou comprimée par la violence. Et personne ne proteste, même, souvent, en son for intérieur : on sent ou l'on croit que cela est nécessaire.

C'est donc seulement aux époques où les conflits intérieurs, aussi bien qu'externes, s'apaisent, où la vie politique languit devant la vie privée prospère et exubérante, où nul danger ne menace ni la nation ni le parti triomphant, que dans les limites tracées par la réglementation juridique émanée de ce parti, réalisation de son programme, les libertés des individus tendent à se déployer et s'affirment avec une conviction croissante. Mais alors, aussi, elles ne tardent pas à se heurter douloureusement contre ces limites dont je parle, à les battre de flots révoltés : nouvelle lutte interne qui commence, appelant de nouveaux excès de vie politique, essentiellement tyrannisans.

On peut, maintenant, se poser la question de savoir si, dans les intervalles des guerres et des luttes intérieures les plus vives, l'État ne saurait faire un meilleur usage de sa liberté à lui, c'est-à-dire de son autorité, que de tendre à accroître de plus en plus celles des citoyens, — qui se développent nécessairement aux dépens de la sienne, — alors même qu'il verrait les citoyens faire de leurs libertés un emploi nuisible à eux-mêmes et aux autres. Est-ce que le devoir de l'État n'est pas plutôt de ne viser ainsi à se rendre impuissant que dans la mesure où il voit qu'il devient inutile, c'est-à-dire où il voit s'orienter d'elle-même la conduite des citoyens vers des buts jugés louables? En définitive, c'est la *direction de la conduite* soit collective, soit individuelle qu'il importe de considérer.

G. TARDE.

---